



Affiché le 29/04/2026

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Composition du Conseil d'exploitation du service public de la petite enfance

Délibération n° 26 04 25

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-trois avril, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le vendredi dix avril deux mille vingt-six, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Jean-Marc Rancurel, Madame Martine Brun, Messieurs Gérard Branda, Michel Calmet, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Fabien Guglielmino, Madame Audrey Legeret, Messieurs Christian Dragoni, Dominique Josse, Madame Sandrine Barralis, Monsieur Albert Philip, Madame Lykke Saviane, Monsieur Alain Alessio, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Elodie Loretz, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Gilbert Camous, Daniel Sfecci, Maurice Tamazout, Madame Anaïs Migone, Monsieur Pierre Donadey, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Mesdames Michelle Noero et Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absente représentée : Madame Céline Duquesne par Monsieur Maurice Tamazout

Absents : Monsieur Michel Lottier, Madame Evelyne Laborde et Monsieur Jean-Pierre Roch
Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance

Rapporteur : Monsieur Cyril PIAZZA

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la compétence « Enfance et Jeunesse », exercée par la communauté de communes,

Considérant la délibération n°24 03 05 modifiant les Statuts du Service Public Petite Enfance,

Considérant l'article 4 de ces mêmes Statuts :

« Le conseil d'exploitation est composé de 15 membres répartis en deux collèges :

- 10 représentants de la Communauté de Communes : le président et un élu communautaire par commune ;

- 5 personnes qualifiées.

Les fonctions de membre du conseil d'exploitation sont gratuites. »

Considérant le renouvellement du conseil communautaire en date du 31 mars 2026,

Considérant les échanges intervenus depuis le dernier Bureau du 9 avril 2026, le Président, Monsieur Cyril PIAZZA, propose les personnes suivantes :

En qualité de Président :
Monsieur Cyril PIAZZA

En tant que représentant des communes :

Communes	Noms
Bendejun	Madame Christine BEILLE TOURSCHER
Berre les Alpes	Madame Martine BRUN
Cantaron	Monsieur Gérard BRANDA
Coaraze	Monsieur Fabien GUGLIELMINO
Contes	Madame Nadine EZINGEARD
L'Escarène	Madame Anaïs MIGONE
Lucéram	Madame Christiane BLANC-RICORT
Peille	Madame Béatrice ELLUL
Peillon	Madame Germaine MILLO
Touët de l'Escarène	Madame Audrey LEGERET

En tant que personnes qualifiées :

Communes	Noms
Cantaron	Madame Eliane CALDEI-VIDAL
Coaraze	Madame Magali LIVIAU
Contes	Monsieur Kader AKEB
Peillon	Madame Jocelyne CALEGARIS
L'Escarène	Monsieur Stéphane PANERO

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président
après en avoir délibéré,**

- **Valide** les listes proposées des élus représentants les communes et des personnes qualifiées figurant dans les considérants de la présente délibération.
- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 34

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 31

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Madame Céline Duquesne, Monsieur Jean-Marc Rancurel, Madame Martine Brun, Messieurs Gérard Branda, Michel Calmet, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Fabien Guglielmino, Madame Audrey Legeret, Messieurs Christian Dragoni, Dominique Josse, Madame Sandrine Barralis, Monsieur Albert Philip, Madame Lykke Saviane, Monsieur Alain Alessio, Madame Nadine Ezingeard, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Elodie Loretz, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Gilbert Camous, Daniel Sfecci, Maurice Tamazout, Madame Anaïs Migone, Monsieur Pierre Donadey, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Mesdames Michelle Noero et Germaine Millo

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
E. LORETZ

LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA


